





## Habilitation électrique basse tension, extension photovoltaïque

**4 heures sur 0,5 jour(s)** Présentiel

Tarif net p/pers: 120,00 €

Pour les intra voir en page suivante.



La mention spéciale « Photovoltaïque » est l'expression d'une compétence en matière de prévention du risque électrique, lors de travaux concernant tout ou partie d'une INSTALLATION PV

fonctionnant en courant continu. Elle repose sur une compétence technique couvrant le même domaine. Il faut donc l'ajouter à une habilitation électrique de "base" de type B1 B2 ou BR (voir module E10 formation initiale basse tension ou E11 recyclage).

## **COTÉ PRATIQUE**

Tenue d'atelier (bleu, chaussures de sécurité, gants et lunettes). Le client peut venir avec son propre matériel s'il le souhaite.

№ IF2P EVOLUTION, 5 Avenue
Gay Lussac, bât. D2 33370
Artigues-près-Bordeaux
Ø 8h30 – 12h30 / 13h30 – 16h30

- ## Entre 4 et 12 personnes
- **™** Déjeuners libres
- Liste d'hôtels à proximité ICI
- Parking gratuit
- & En situation de handicap? consultez notre FAQ <u>ICI</u>

### SE RENSEIGNER, S'INSCRIRE

Dates, nombre de places en temps réel, inscription par CB ou devis gratuit en ligne https://www.if2pevolution.com/fr/formationsdisponibles

(05.56.37.44.40

⁴ contact@if2p-evolution.com

#### **OBJECTIFS DE LA FORMATION**

A l'issue de cette formation, le participant devra être capable de :

- ► Identifier les dangers et analyser les risques électriques
- ► Connaitre et mettre en œuvre les moyens de prévention des risques
- ► Effectuer les opérations relatives à sa mission en toute sécurité
- ► Connaitre la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

#### **POUR QUI?**

<u>Public visé</u>: TOUS les travailleurs sur le terrain (salariés, intérimaires, entrepreneurs...) effectuant des opérations électriques photovoltaïques (symbole BP ou BR-P).

<u>Prérequis d'entrée</u>: Avoir validé un niveau B1 B2 ou BR (ou suivi la formation E10 ou E11) ET avoir suivi le module E5 "Comprendre et contrôler le fonctionnement d'une installation photovoltaïque".

#### **FORMATEUR**

Frédéric TROUVILLÉ (Hab.BT, Hab.HT, Hab.VE, Hab.PV, Hab.BFHF, AIPR)

Jérôme CREPE (Hab.BT, Hab.HT, Hab.VE, Hab.PV, formation permis feu, plan de prévention)

Damien RÉTIVEAU (Hab.BT, Hab.HT, Hab.PV, basses électricité)

## MOYENS ET METHODES PRÉVUS, ÉVALUATION

Méthodes pédagogiques : 80% théorie / 20% pratique.

Indication au formateur du niveau souhaité par le client lors de la commande, évaluation du niveau adapté au poste du participant, signalement à l'employeur en cas d'écart, test écrit de fin de formation de type QCM, échanges

<u>Evaluation de l'atteinte de objectifs</u> : Test en fin de formation de type examen. Auto-évaluation lors du questionnaire de satisfaction par le participant



# PROGRAMME DE FORMATION Mis à jour le 05/08/2025

CODE E17

<u>Validation finale</u>: Certification de réalisation avec préconisation de niveau d'habilitation électrique (70% de réussite pour valider un niveau), titre prérempli avec ledit niveau selon norme NF C 18 510. Remise d'un mémo employeur avec la facturation. L'employeur devra comp

<u>Certification partielle possible</u>: oui (un complément de formation pourra être proposé pour atteindre les niveaux souhaités)

Statistiques de performance :

Taux de satisfaction 2024/2025 : 100%

#### **FINANCER LA FORMATION**

Consultez notre page dédiée aux moyens de <u>FINANCEMENT</u>

N°CARIF: 00497001 CERTIFINFO non FORMACODE: 24049 RNCP ou RS: néant

### **QUEL CONTENU?**

La présente formation expose les mesures de prévention du risque électrique applicables à la partie en courant continu d'INSTALLATIONS photovoltaïques (INSTALLATIONS PV) pour les domaines de tension TBT et BT (de 0 V à 1 500 V en courant continu inclus).

Les OPERATIONS d'ORDRE ELECTRIQUE et d'ORDRE NON ELECTRIQUE comprennent, notamment, des manipulations de modules PV, des montages et démontages d'extrémités de câbles, des CONNEXIONS ET DECONNEXIONS de câbles, des sectionnements mécaniques de conducteurs au moyen d'un outil adapté à l'opération, des MANOEUVRES et CONDAMNATIONS de dispositifs de sectionnement bipolaires, des MESURAGES, des nettoyages, des mises en oeuvre d'écrans opaques, des TRAVAUX d'ORDRE NON ELECTRIQUE dans l'ENVIRONNEMENT d'une INSTALLATION PV.

### Contenu:

Nommer les acteurs concernés par les OPERATIONS.

Nommer les limites de l'HABILITATION BP (Autorisation et interdits, etc.).

Enoncer les fonctions des MATERIELS électriques des domaines de tension BT et TBT d'une chaîne photovoltaïque.

Connaître les mesures de prévention à appliquer en cas de détérioration d'un isolant sur une chaîne PV lors de la pose de modules photovoltaïques.

Décrire les séquences pour l'interconnexion en série des modules photovoltaïques protégés (code IP2X).

Examen : théorique et pratique : Evaluation en 15 questions minimum et 3 mises en situation.

### **EQUIVALENCES, DÉBOUCHÉS, PASSERELLES**

Equivalences : Néant Débouchés : Electricien Passerelles : Néant

Consultez notre FOIRE AUX QUESTIONS pour plus de renseignements ! INTRA ENTREPRISE (1 groupe constitué uniquement de vos collaborateurs)

Tarif net p/session : Sur devis.

**SUITE DE PARCOURS** – Vous pouvez vous diriger vers le label RGE QualiPV Elec ou une formation de poseur de panneaux photovoltaïques.